

LE MEILLEUR RESTE AVENIR...



“En épurant les eaux usées de plus de 8 millions de Franciliens, nous contribuons à préserver la ressource naturelle indispensable à la vie. Pour la 1^{ère} entreprise publique de l’assainissement, intégrer les fondamentaux du développement durable, c’est léguer aux générations futures un outil industriel à la hauteur des enjeux écologiques.”

Maurice Ouzoulias, Président du SIAAP

ALLER PLUS LOIN POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- > Appliquer les critères du référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE) en concevant des bâtiments couverts habillés de verre, de béton poli et de bois qui s'intègrent dans le paysage des bords de Seine et de Marne.
- > Epargner à l'atmosphère plus de 2 000 tonnes de CO₂ par an en choisissant le fleuve plutôt que la route pour transporter les produits nécessaires à notre activité.

RECYCLER L'INUTILE EN UTILE

- > Transformer en engrais chaque année plus de 100 000 tonnes de boues issues de l'épuration des eaux, destinées à la valorisation agricole.
- > Créer des synergies industrielles pour diversifier les filières de traitement des boues. Avec la méthanisation, par exemple, elles peuvent être traitées en même temps que les déchets ménagers provenant de la collecte sélective pour produire de l'énergie.

DONNER SON AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE À NOTRE ACTIVITÉ

- > Satisfaire 70% de nos besoins en électricité grâce à l'énergie fournie par le biogaz issu de la chaîne de traitement des boues d'épuration.
- > Développer la recherche sur la récupération de la chaleur dégagée par les eaux usées.
- > Intégrer des panneaux solaires aux nouvelles constructions pour alimenter l'éclairage et les circuits basse tension de nos futures usines.

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

- > Mettre en œuvre une gestion raisonnée de nos achats.
- > Trier nos déchets dans les bureaux, dans les ateliers et rechercher les filières de recyclage les mieux adaptées.
- > Réutiliser les matériaux des chantiers pour la construction des nouvelles unités.
- > Récupérer les eaux pluviales, après épuration, pour l'irrigation des plaines agricoles et l'entretien des espaces verts.
- > Favoriser les filières de traitement biologique afin de minimiser l'utilisation de produits chimiques.
- > Intégrer les 3 piliers du développement durable dans les cahiers des charges de nos appels d'offres : environnemental, social et économique.

...Le SIAAP
vous a présenté les grandes
lignes de son Agenda 21*

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

SIAAP

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

www.siaap.fr

* Programme d'actions pour le 21^{ème} siècle orienté vers le développement durable

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR